

Turenne Investissement et les Fonds gérés par Turenne Capital participent à la création d'un nouveau leader français dans l'Implantologie Médicale

Paris, le 4 juin 2009 : Turenne Capital, à travers Turenne Investissement et plusieurs de ses Fonds, a augmenté sa participation de 6,6 millions d'euros dans la société Menix, dont 495 000 euros pour Turenne Investissement, dans le cadre du rapprochement de Dedienné Santé, filiale de Menix, avec la société Serf.

Turenne Investissement et les fonds gérés par Turenne Capital étaient devenus actionnaires principaux de Menix en janvier 2008, à l'occasion du rachat par Menix de la société Dedienné Santé.

L'opération en cours vise à rapprocher Dedienné Santé et Serf deux sociétés orthopédiques, afin de créer la référence française en Implantologie présente à l'International. A cette occasion, Menix voit son capital renforcé par l'arrivée en tant qu'actionnaire de Madame Elisabeth Delanoue (dirigeante de Serf) et de sa famille ainsi que par un investissement complémentaire des Fonds Turenne Capital.

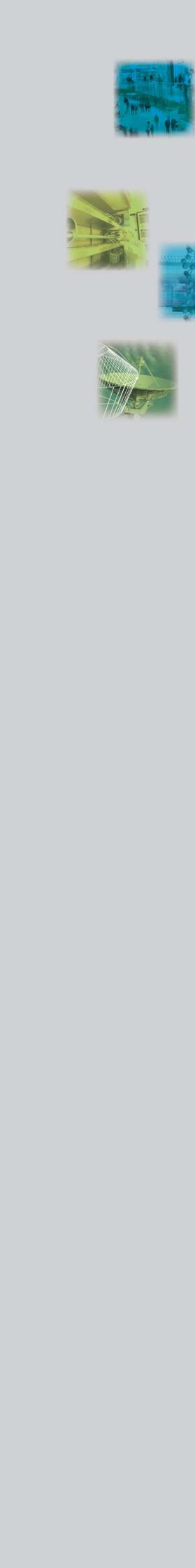
Serf, basée à Décines (69), est l'inventeur du concept de la double mobilité en orthopédie et est également présente dans le domaine de l'implantologie dentaire. La société exporte ses produits dans le monde entier. Elle a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 13,3 millions d'euros et emploie 87 collaborateurs.

Dedienné Santé est une société orthopédique spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation en propre d'implants (prothèses de hanche, de genou ainsi que leurs kits d'ancillaires) et en sous-traitance dans le domaine cardiaque. Les produits de Dedienné Santé sont reconnus pour leur fiabilité et leur simplicité d'utilisation. La société a réalisé en 2008 un chiffre d'affaire de 7,2 millions d'euros et emploie 45 personnes.

Mme Elisabeth Delanoue, Présidente de Serf indique : « par cette alliance, nous allons réussir notre projet commun de devenir la référence française en implantologie grâce à la cohérence de nos valeurs, à la complémentarité de nos métiers et à une même vision stratégique. »

M. Patrick Rondot, Président de Dedienné Santé indique : « L'addition des forces de nos deux entreprises combinée à l'expertise de Turenne Capital va nous permettre d'augmenter nos parts de marché en France et de renforcer nos positions à l'International, notamment l'Asie où nous sommes déjà présents en Chine, ainsi que sur le marché Nord Américain. »

Benoît Pastour, Directeur Associé de Turenne Capital, déclare : « Nous sommes très heureux de contribuer à la création d'un nouveau leader de l'implantologie par l'alliance



de Dediene Santé et Serf, deux entreprises françaises aux savoir-faire reconnus dans le monde entier. »

Après avoir participé, en avril dernier, à la constitution d'un acteur majeur dans le domaine de la gestion des flux énergétiques par le rapprochement de SATAM et MECL, le groupe Turenne Capital poursuit sa politique d'accompagnement des PME en développement.

Depuis le début de l'année, Turenne Investissement a réalisé 3 prises de participation pour un montant cumulé de 2.4 millions d'euros, ce qui représente un montant d'investissement de 12,8 M€ pour l'ensemble des Fonds gérés par Turenne Capital.

Ont participé à l'opération :

| | |
|---|---|
| Conseil juridique Investisseur : | Cabinet Delorme - Christian Colin |
| Conseil juridique Serf: | Quadratur – Gérard Chanu, Frédéric Chaillet |
| Due-diligences comptables : | ABC Fiduciaire, Claude Volatier |
| Turenne Capital : | Benoît Pastour, Mathieu Ribot |

A PROPOS DE SERF

Serf (Société d'Etude, de Recherche et de Fabrication) a été créée en 1973 pour concevoir et fabriquer des implants orthopédiques. Dès l'origine, Serf exploite des brevets innovants, fruits d'une étroite collaboration avec André Rambert, son fondateur et Gilles Bousquet, Professeur au CHU de Saint Etienne. Serf est par ailleurs l'inventeur du concept de la double mobilité du cotyle de hanche en orthopédie.

En 1979, Elisabeth Delanoue (fille d'André Rambert) intègre Serf et en assure depuis 1988 la présidence.

En 1991, Serf développe une nouvelle activité : l'implantologie dentaire avec les mêmes approches scientifiques et industrielles.

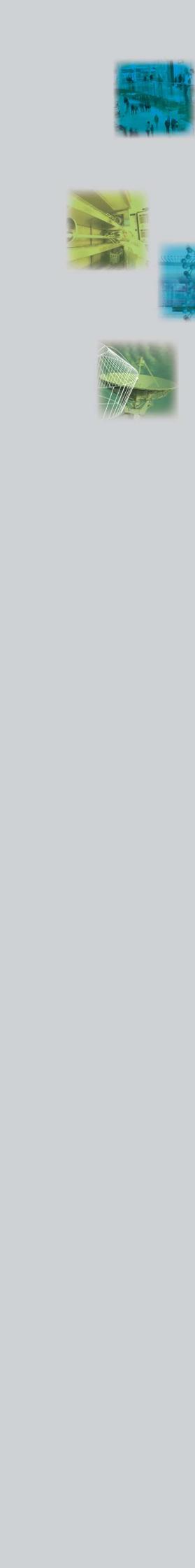
Située à Décines (Banlieue Lyonnaise), Serf est dotée d'un parc machines performant sur un site de 4000 m² allant du laboratoire de recherche et développement jusqu'au conditionnement en salle blanche et dispose notamment d'une cellule robotisée de projection plasma intégrée.

Forte d'une équipe de 90 collaborateurs compétents et fidèles, Serf est une société très profitable avec un résultat d'exploitation de plus de 14% de son CA pour 2008.

A PROPOS DE DEDIENNE SANTE

Dediene Santé est une société orthopédique qui a commencé son activité en se spécialisant dans la sous-traitance médicale et qui a développé sa propre gamme d'implants à partir des années 90.

Forte d'un savoir faire reconnu et utilisé par ses concurrents dans l'usinage des matériaux



plastiques et métalliques, d'un outil de production complet ainsi que des certifications ISO 13485 et ISO 9001, Dedienné Santé produit de manière adaptée et flexible des gammes complètes d'implants orthopédiques et viscéraux associant innovation, fiabilité et sécurité.

Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation, en propre d'implants (prothèses de hanche, de genou ainsi que leurs kits d'ancillaires) et en sous-traitance dans le domaine cardiaque. Les produits de Dedienné Santé sont reconnus pour leur fiabilité et leur simplicité d'utilisation.

La société détient par ailleurs de nombreux brevets développés en partenariat avec des chirurgiens de renommée mondiale. Dedienné Santé, régulièrement rentable, a réalisé une croissance moyenne annuelle de 12 % sur les trois derniers exercices, surperformant nettement son marché.

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

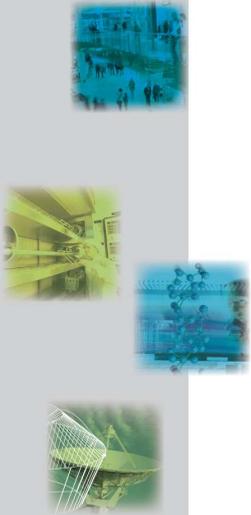
Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

A PROPOS DE TURENNE CAPITAL

Créée en 1999, Turenne Capital conseille Turenne Investissement. C'est une société de capital développement indépendante, gérant 300 M€, qui accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance, à l'international et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit dans tous types de secteurs d'activité, pour des montants compris entre 1 et 10 M€, essentiellement en capital développement, notamment dans la santé (Airox, Scient'x, Technoflex), dans le e-commerce (Kelkoo, Mistergooddeal), dans les technologies de l'information (Avanquest), dans les services (Webhelp) et l'Industrie (Pellenc).

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.



Contacts

Turenne Capital

Béatrice VERNET

Secrétaire Général

Tél. : 01 53 43 03 03

bvernet@turennecapital.com

Actus Finance

Coralie VOGT

Relations Presse

Tél. : 01 53 67 35 79

cvogt@actus.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Investisseurs

Tél. : 01 77 35 04 36

jfl@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*)

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.